

Formation

« Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels » - Certibiocide « Nuisibles »

THEME N°1 : REGLEMENTATION

- Contexte lié à l'utilisation des produits biocides
- Introduction au certificat individuel pour l'activité " utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels ".
- Définition des produits biocides.
- Cadre réglementaire
 - Cadre réglementaire français et européen
 - Arrêté Certibiocide
 - Autorisation de mise sur le Marché (AMM)
 - Fiche technique (FT)
 - Fiche de données Sécurité (FDS)
 - Stockage et transport des produits biocides

THEME N°2 : LES NUISIBLES

➤ Insectes et moyens de lutte

- Introduction
- Insectes volants
 - Les frelons (asiatiques et européens)
 - Les guêpes
 - Les moustiques
 - Les mouches
 - La mite alimentaire
- Insectes rampants
 - Les chenilles processionnaires (du pin et du chêne)
 - Les fourmis
 - Les puces
 - Les punaises de lit
 - Les blattes
 - Le ténébrion
 - Les acariens
 - Le pou rouge
 - Le sarcopte de la gale

➤ **Autres vertébrés**

- Les autres vertébrés nuisibles
- Les méthodes de lutte

➤ **Rongeurs et moyens de lutte**

- L'identification des nuisibles
- La lutte contre les nuisibles
- L'application du traitement
- L'évaluation de l'efficacité du traitement

THEME N°3 : PREVENTION DES RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

➤ **Contexte**

- Le périmètre des risques environnementaux
- L'évaluation des risques

➤ **Etiquette et informations écotoxicologiques**

- Les informations écotoxicologiques, fiche de données sécurité
- Le pictogramme « danger pour l'environnement » et les mentions de danger
- La toxicité aiguë et la toxicité aquatique chronique

➤ **Risques environnementaux et gestion des risques**

- Les risques environnementaux
- Les facteurs d'aggravation des risques environnementaux
- La prévention des risques environnementaux
- La limitation des conséquences des risques environnementaux

➤ **Gestion des déchets**

- Un déchet, un déchet biocide
- Le cycle de vie des déchets
- Les obligations et interdictions liées à la gestion des déchets biocides
- Le devenir des déchets biocides
- La traçabilité des déchets biocides
- Pour aller plus loin : traitement et valorisation des déchets

THEME N°4 : PREVENTION DES RISQUES POUR LA SANTE HUMAINE

➤ **Danger lié aux produits biocides**

- L'identification du danger
- Les informations toxicologiques

➤ **Analyse du(des) et du(des) risques**

- Le danger et le risque
- La représentation des mentions de danger pour la santé
- Les contaminations liées aux produits biocides

➤ **Risques liés aux produits biocides**

- Les intoxications aiguës et chroniques
- L'analyse des conditions d'expositions

➤ **Mesures de protection**

- La(les) protection(s) collective(s)
- Les protections individuelles

➤ **Conduite à tenir en cas d'accident**

- Les principaux symptômes d'empoisonnement
- Protéger – alerter – secourir
- Les déclarations d'accident

Public

Personne de plus de 18 ANS

Prérequis

Avoir de bonnes bases en produits
phytopharmaceutiques

Modalités d'admission

Entretien / Sur dossier de candidature et/ou test
et/ou signature d'un contrat ou convention de
formation dans un délai de 3 à 15 jours après la
demande

Objectifs

Acquérir son Certibiocide « NUISIBLES »

Moyens et méthodes pédagogiques

Exercices pratiques et interactifs écrits et oraux

Nombre de participants

5 à 20 participants

Suite de parcours

Possibilité d'acheter et d'appliquer après la demande
effectuée sur les sites CERBERE et CERTIBIOCIDE

Dates de la formation

Au fil de l'eau et sur demande

Durée

21 heures

Accessibilité

-Locaux : Réglementation ERP

-Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

- Orientation et adaptation pédagogique possible,
tutorée par un référent handicap

Modalités d'évaluation

QUIZ (évaluations pré et post formation)

Validation

Attestation de formation et Certibiocide Nuisibles

Programme de formation

Voir ci-dessus

Lieu : région des Hauts de France

Tarif

210 € par jour de formation - possibilité de prise en
charge par l'OPCO ou par le CPF – nous consulter

Contact

LE CENTRE Tél. 03.28.62.38.78

Mail : bourbourg.formation@cneap.fr

Responsable pédagogique et référent :

DELPLACE HERVE Tél. 06.12.98.46.14

Mail : herve.delplace@lyceedecoulogne.cneap.fr

